

Fécamp

Ça roule pour le Vélo club fécampois

Fécamp

Le Vélo club fécampois cyclotourisme tenait son assemblée générale ordinaire le dimanche 17 novembre.

Le dimanche 17 novembre, dans la salle du CCAS, le Vélo club fécampois cyclotourisme tenait son assemblée générale ordinaire en présence de la ministre Marie-Agnès Poussier-Winsback et de Serge Lambert, adjoint au maire.

Lors de l'année écoulée, le club a proposé notamment à ses licenciés des prises annuelles, des passages de brevet, mais aussi des sorties ou des randonnées à vélo dans d'autres régions de France. Il était présent lors du passage de la flamme olympique à Virville le 5 juillet dernier. En 2025, afin d'assurer une meilleure année, ce sont deux groupes qui vont être créés, au lieu d'un seul actuellement. Une sortie de quatre jours est aussi prévue pour découvrir les plages du Débarquement. Le club souhaite également participer au prochain Village des associations.

Un club dynamique et familial

La ministre a remercié le club et a reconnu qu'il est de plus en plus difficile pour les associations de trouver des bénévoles. Elle indique que la Ville a pour projet de faire des pistes cyclables sur

les terrains désaffectés appartenant à la SNCF. *"C'est compliqué, ajoute-t-elle, car il faut demander au ministre des Armées s'il n'a pas besoin des terrains"*. Ce sont donc des procédures qui peuvent prendre plusieurs années, même pour la création de pistes cyclables.

Serge Lambert, adjoint, remercie les bénévoles et salue le dynamisme et le côté familial du club. Il aborde dans le sens de la Ministre, en indiquant que la procédure pour récupérer les terrains de la SNCF peut prendre une décennie. Il reconnaît aussi que *"la géographie de Fécamp n'est pas très adaptée à la pratique du vélo"*, tout en ajoutant que *"la limitation de la vitesse à 30 km/h permet aujourd'hui une meilleure sécurité"*.

Les dirigeants du club tiennent à rappeler qu'en Seine-Maritime, deux décès de cyclistes sont à déplorer, même si la sécurité s'améliore. Ils rappellent qu'il est nécessaire de toujours avoir des vêtements voyants et des lumières sur les vélos, à l'avant et à l'arrière. La prudence est nécessaire à tout instant, du fait de la vulnérabilité des cyclistes.

Des remises de récompenses

Le club organisait un concours des plus belles photographies de randonnées. Le 3^e prix est accordé à Sylvie, le second à François et le premier à Gérard. Ensuite, ce sont les résultats des challenges qui étaient annoncés. Concernant



L'assemblée générale s'est tenue en présence de la ministre Marie-Agnès Poussier-Winsback et de Serge Lambert, adjoint

celui du club, le 1^{er} prix revient à Gilles avec 147 points. Le trophée du challenge Claude-Delamotte est lui remporté par

Bruno avec 4 201 km. Pour les dames, des fleurs, et pour les plus de 80 ans, une bonne bouteille.